

Rapport moral 2022

A l'échelle de la planète, chaque année qui passe amène son lot d'évènements imprévus et qu'on aurait pensé improbables, qu'ils soient en lien ou non avec la biodiversité. Entre autres, on aura connu, pour 2022 : guerre en Europe, pénurie de carburants, records de canicules ou de pluies.

Ces évènements, souvent dramatiques, révèlent aussi une capacité à trouver des ressources, qu'elles soient humaines, solidaires, financières, et ce, en un temps record et de manière massive, là où on ne l'imaginait pas. Cela laisse à espérer pour la protection de la biodiversité dans le monde.

A l'échelle de l'Isle Crémieu, un fait certain : Lo Parvi continue d'avancer dans la réalisation de son projet associatif dans chacun de ses trois volets "Connaître", "Faire Connaître" et "Protéger" en faveur de la biodiversité.

Le bilan d'activités que vous avez reçu montre la diversité et la quantité des actions réalisées en 2022, et l'évaluation faite pour chacun des volets de notre projet associatif en conseil d'administration met en évidence un bilan de réalisations très positif, avec une large dominante de la couleur verte – verte pour les actions pour lesquelles l'objectif a été atteint en 2022.

Mais aussi un peu d'orange pour les actions partiellement atteintes sur l'année, et quelques actions en rouge pour celles qui n'ont pu être réalisées, qui concernent notamment, dans le volet "Faire connaître", la formation du personnel éducatif à la mise en œuvre d'actions d'éducation à l'environnement : aujourd'hui, une partie de ces actions est relayée par des partenaires.

Tout ceci a été rendu possible par le travail, à la fois de nos bénévoles (plus de 4700 h de bénévolat réalisées en 2022, soit 2.7 équivalents temps plein), investis dans les commissions, et de nos salariés. Je tiens à souligner ici leur engagement, leur dynamisme et leur compétence qui permettent l'avancée de notre projet.

La première étape de la formalisation à travers un écrit du projet associatif de Lo Parvi a été réalisée en 2011, avec la rédaction du volet "Faire connaître" : l'objectif était à la fois de définir la stratégie de l'association et d'avoir un outil de planification, dans un document qui soit le reflet de notre projet collectif et accessible à tous.

Cette démarche a été poursuivie pour les autres volets, "Connaître" en 2012 et "Protéger" en 2013, d'abord avec une projection à 5 ans, puis progressivement, avec le renouvellement de chacun des projets, un allongement à une durée de 10 ans, pour se donner une visibilité à plus long terme. Cet horizon à 10 ans, déjà mis en œuvre pour les volets "Connaître" et "Faire connaître", vous est également proposé cette année pour le volet "Protéger", à l'occasion de son renouvellement. Dans le document qui vous est soumis, le choix a été fait de simplifier la présentation sous forme de 42 actions contre 212 auparavant : cela ne signifie pas que le contenu est moins riche, mais les actions sont présentées sous une forme plus générique qui laisse plus de souplesse et de possibilités dans leur réalisation.

Pour ce qui concerne le conseil d'administration, nos administrateurs et administratrices ont mené en 2022 leur mission institutionnelle, et je les remercie pour leur présence tout au long des onze conseils que nous avons tenus.

Conformément à la décision de l'assemblée générale de l'année dernière, nous avons concrétisé la signature de "l'Appel du Rhône" que nous vous avons présenté et dont l'enjeu est de donner au fleuve une personnalité juridique.

Nous avons également signé le "Contrat d'engagement républicain des associations", document qui précise les engagements des associations amenées à percevoir des agréments ou des subventions de l'Etat et de ses structures représentatives, ce qui est notre cas.

Dans le cadre de la vie courante de l'association, le conseil d'administration a également validé le nouveau règlement de la bibliothèque et réactualisé les autres règlements : règlement du personnel pour qu'il reste en phase avec l'évolution de la réglementation sociale, règlement intérieur pour tenir compte de l'évolution des pratiques mises en lumière par l'épisode Covid, en particulier la possibilité de réunir des assemblées générales de manière dématérialisée.

Notre adresse ayant été modifiée, non pour cause de déménagement cette fois-ci !, mais suite à une actualisation du plan d'adressage de la commune de Trept, nous avons mis à jour les statuts, et vous les présentons en assemblée générale pour entériner ce changement.

En tant qu'adhérents de Lo Parvi, nous constituons cette assemblée générale qui est le socle de l'existence et du fonctionnement institutionnel de notre association.

Notre cercle s'est encore agrandi, puisque dans la continuité de l'année dernière, notre nombre d'adhérents a augmenté une nouvelle fois pour atteindre 372 fin 2022.

C'est une bonne nouvelle : c'est à la fois un gage de vitalité de notre association et une potentialité pour renouveler et enrichir le nombre des bénévoles investis directement dans la vie de l'association, que ce soit de façon ponctuelle pour certains événements ou plus régulière à travers les commissions, participation nécessaire pour assurer la pérennisation de notre association.

La vie des commissions est active, mais certaines de ces commissions ont peu de participants et ont besoin de ressources supplémentaires pour explorer toutes les potentialités de leur domaine : parmi elles, Aménagement du territoire, Circulaire, Entretien des locaux, Forméduc.

Pour permettre à nos adhérents de mieux connaître notre association et son fonctionnement, nous avons organisé en octobre une matinée de découverte, avec une visite des locaux et une présentation du travail des commissions, qui vous ont donné la possibilité d'échanger sur la vie et les activités de Lo Parvi.

N'hésitez à venir pousser la porte de nos locaux : ils sont ouverts tous les matins en semaine, vous pouvez venir découvrir notre bibliothèque et emprunter de nombreux ouvrages aux sujets variés en lien avec la nature.

Notre circulaire "La plume de l'épervier", que vous recevez tous les mois en tant qu'adhérents, vous informe également de la vie de l'association et des activités qui vous sont proposées.

D'une manière plus générale, nous nous sommes employés à être présents lors de forums ou manifestations, pour mieux faire connaître Lo Parvi et son action, et poursuivre notre sensibilisation auprès du grand public.

Un chantier important a été mené en 2022 avec celui de la rénovation de notre site internet.

Nous avons souhaité en faire un outil d'information aussi clair et accessible que possible, à la fois pour la présentation de Lo Parvi, de ses actions et de son actualité, mais aussi, conformément à nos pratiques de transparence et de mise à disposition des informations et des données, pour tout ce qui touche à la biodiversité en Isle Crémieu.

C'est un centre de ressources pour tous, adhérents, particuliers, étudiants, professionnels, élus, par lequel vous avez maintenant accès aussi bien au catalogue complet de notre bibliothèque, qu'à l'atlas environnemental élaboré par Lo Parvi ou au portail Géonature qui regroupe l'ensemble des données naturalistes collectées en Isle Crémieu depuis 40 ans. Toutes les publications et les outils de Lo Parvi sont également téléchargeables et rendus facilement accessibles.

Merci aux bénévoles qui ont mené à bien cette opération en associant les différentes commissions, pour que ce site soit le reflet le plus fidèle de ce que nous sommes et de nos actions.

Notre objectif est maintenant de le faire vivre et de continuer à l'enrichir. Pour cela, toutes vos suggestions sont les bienvenues.

Nous participons à la vie de notre territoire, en apportant notre connaissance, nos compétences et notre savoir-faire au service de la biodiversité dans son ensemble.

A ce titre, nous avons la responsabilité de la Réserve Naturelle Régionale des Etangs de Mépieu, dont le conservateur est le directeur de notre équipe salariée.

Malgré quelques actes d'incivilité que nous avons vu apparaître et qui sont à déplorer à l'encontre de la réserve (panneaux d'informations détériorés, tags, vols de barrière, présence de photographes en dehors des parcours autorisés), la gestion menée par Lo Parvi avec le soutien de la Région, de l'entreprise Vicat et de la commune de Creys-Mépieu, s'avère efficace, puisque le bilan du plan de gestion qui s'est achevé en 2022 après une période de dix ans s'est avéré tout à fait positif.

L'année 2022 a été mise à profit pour finaliser le nouveau plan de gestion pour les dix prochaines années, approuvé par la Région, et dont la mise en œuvre a démarré dès janvier 2023.

Bénévoles ou salariés, nous avons également accompagné des collectivités ou participé à des groupes de travail sur des thématiques très variées : plans de gestion forêts, plan de gestion des ENS (Espaces Naturels Sensibles), comités de pilotage PCAET (Plan Climat Air Energie), Leader (affectation de fonds européens pour des projets locaux innovants pour le territoire), plan Castor, comité de site Natura 2000, entre autres.

Au plan financier, nous menons une gestion aussi rigoureuse que possible, avec l'objectif permanent de maintenir une structure solide des fonds propres.

Comme expliqué dans le rapport financier, nous avons décidé cette année de commencer la constitution d'une provision pour indemnité de départ à la retraite, en vue d'anticiper un trop fort impact sur nos comptes dans le futur.

Nous terminons cet exercice 2022 avec un léger excédent de 4 065 €.

Pour 2023, l'année s'annonce avec des projets très positifs pour le territoire, comme le lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), qui va permettre d'approfondir la connaissance de la biodiversité sur des communes encore peu prospectées : projet pour lequel la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné a obtenu des financements de l'Office Français de la Biodiversité et à la réalisation duquel nous allons participer.

D'autres projets sont plus préoccupants, comme celui du barrage sur le Rhône à Saint-Romain-de-Jalionas, dont l'étude d'opportunité va commencer durant le 1^{er} semestre 2023, sujet sur lequel nous restons très mobilisés.

Je renouvelle mes remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce beau parcours 2022 : notre équipe salariée, nos stagiaires, notre directeur, nos bénévoles et nos responsables de commissions, nos administrateurs et administratrices.

Je remercie nos adhérents pour leur soutien à notre projet associatif et leur contribution à l'existence de notre association.

Je remercie les acteurs de ce territoire, techniciens des administrations, enseignants, animateurs, partenaires avec lesquels nous sommes en contact régulièrement et les élus qui nous font confiance et nous soutiennent dans nos actions en faveur de la biodiversité.

Nous vous donnons rendez-vous pour de prochaines rencontres et vous invitons d'ores et déjà à la Fête de la nature que nous avons prévu d'organiser en juin, et qui sera, nous l'espérons, l'occasion de partager d'heureux moments de convivialité et de découverte de la nature.

Murielle Gentaz

Présidente

